

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

ENCLEAN

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation: FR-2018-0104

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0013510-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	ENCLEAN DECORUS DALEP ECO UC GREENCLEAN CONCENTRE ENVIRONET ANTI-DEPOTS VERTS CONCENTRE ACTIF VEGETAL ECOGENE GREEN GUARD FORTE GREENCLEAN FORTE ALGIVERT Traitement Concentré
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Certis Belchim BV
	Adresse	Stadsplateau 16 3521 AZ Utrecht autre: Netherlands
Numéro de l'autorisation		FR-2018-0104
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0013510-0000
Date de l'autorisation		15/10/2018
Date d'expiration de l'autorisation		14/10/2028

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	IRIS
Adresse du fabricant	1126 AVENUE DU MOULINAS, ROUTE DE SAINT PRIVAT 30340 SALINDRES France
Emplacement des sites de fabrication	IRIS site 1 1126 AVENUE DU MOULINAS, ROUTE DE SAINT PRIVAT 30340 SALINDRES France

Nom du fabricant	DIACHEM
Adresse du fabricant	VIA MOZZANICA, 9/11 24043 CARAVAGGIO Italie
Emplacement des sites de fabrication	DIACHEM site 1 VIA MOZZANICA, 9/11 24043 CARAVAGGIO Italie

Nom du fabricant	CHEMINOVA
Adresse du fabricant	STADER ELBSTRASSE 28 21683 STADE Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	CHEMINOVA site 1 STADER ELBSTRASSE 28 21683 STADE Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Acide nonanoïque, acide pélargonique
------------------	--------------------------------------

Nom du fabricant	NANTONG SHENYU GREEN MEDICINE CO, LTD
Adresse du fabricant	D-E BLOCK, 9TH FLOOR, 251, LEDU ROAD, SONGJIANG DISTRICT 201600 SHANGHAI Chine
Emplacement des sites de fabrication	NANTONG SHENYU GREEN MEDICINE CO, LTD site 1 YANGKOU CHEMICAL INDUSTRY ZON, RUDONG COUNTY, JIANGSU PROVINCE 201600 SHANGHAI Chine

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	substance active	112-05-0	203-931-2	53,97

2.2. Type(s) de formulation

EC Concentré émulsionnable

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H319: Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P264: Wash ... thoroughly after handling.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P501: Éliminer le dans conformément aux réglementations locales.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Algicide surfaces dures

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux														
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Effet curatif / algicide sur matériaux de construction, toutes les surfaces dures (poreuses et non poreuses) en espaces verts, sur tous types de toitures (sauf toits de chaume).														
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Chlorophyta spp Nom commun: autre: Algues vertes Stade de développement: aucune donnée														
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur														
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Après dilution par pulvérisation directe sur les surfaces.														
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,0018 L produit/m ² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Dose(s) et fréquence(s) d'application Dose d'application : 0,0018 L produit/m ² . Le produit doit être dilué dans de l'eau, avant l'application. Le produit doit être dilué en mélangeant 1 partie de produit à 28 parties d'eau. Surface (en m ²) pouvant être traitée, après dilution dans de l'eau, pour chaque conditionnement :														
	<table border="1"><thead><tr><th>Taille du conditionnement en litre</th><th>Surfaces traitées en m² après dilution</th></tr></thead><tbody><tr><td>0,125</td><td>69</td></tr><tr><td>0,2</td><td>111</td></tr><tr><td>0,25</td><td>139</td></tr><tr><td>0,4</td><td>222</td></tr><tr><td>0,5</td><td>278</td></tr><tr><td>0,8</td><td>444</td></tr></tbody></table>	Taille du conditionnement en litre	Surfaces traitées en m ² après dilution	0,125	69	0,2	111	0,25	139	0,4	222	0,5	278	0,8	444
Taille du conditionnement en litre	Surfaces traitées en m ² après dilution														
0,125	69														
0,2	111														
0,25	139														
0,4	222														
0,5	278														
0,8	444														

	1	556
	3	1667
	5	2778
	10	5556
	15	8333
	20	11111
	200	111111
	640	355556
	1000	555556
	Jusqu'à 2 applications par an	
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)	
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Non-professionnels :</p> <p>Bouteilles en F-HDPE : 0,125L ; 0,2L ; 0,25L ; 0,4L ; 0,50L ; 0,8L ; 1L</p> <p>Professionnels :</p> <p>Bouteilles en F-HDPE : 0,125L ; 0,2L ; 0,25L ; 0,4L ; 0,50L ; 0,8L ; 1L</p> <p>Bidons en F-HDPE : 3L ; 5L ; 10L ; 15L ; 20L</p> <p>Fûts en F-HDPE : 200L ; 640L</p> <p>Cuves en F-HDPE : 1000L</p>	

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La solution diluée doit être utilisée immédiatement.
- Appliquer ce produit uniquement avec un appareil manuel à basse pression (3 bar ou moins), de préférence en combinaison avec un écran de pulvérisation.
- Agiter pendant l'application.
- Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées.
- Ne pas nettoyer les surfaces après traitement.
- Laisser le produit agir pendant au moins plusieurs jours.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le produit ne doit pas être appliqué si un épisode de pluie est prévu le jour du traitement.
- Lors de l'application, protéger le sol et les plantes adjacents à la zone traitée afin d'éviter les émissions vers le sol et toute altération des fleurs et feuillages.
- Compte tenu de la classification du produit en tant qu'irritant oculaire, l'exposition faciale doit être limitée au maximum pendant la phase de mélange/chargement.
- Pour les professionnels, l'utilisation d'EPI et la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles sont requises :
 - o Une protection oculaire ;
 - o Une minimisation des éclaboussures ;
 - o Une minimisation du nombre de personnes exposées.
- Pour les non professionnels :
 - o Minimiser les éclaboussures en déversant lentement le produit de la bouteille vers le pulvérisateur.
 - o Eviter le contact avec les yeux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans.
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans son emballage commercial.
- Tenir hors de portée des enfants.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Pour les utilisateurs non professionnels, un bouchon doseur est fixé sur les bouteilles du produit.
- Les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.